

Commune d'Aubignas
Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 mars 2021

Présents :

Serge VILLARD, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Frédéric CHALANCON, Martine CHARLEMAGNE, Myriam FIALON, Frédéric SOUTRENON, Jean-Michel UCCHEDDU

Absents :

Lilian BREYSSE qui a donné son pouvoir à Frédéric CHALANCON ;
Sylvie DIMEGLIO qui a donné son pouvoir à Myriam FIALON.

Ordre du jour

1. Intervention du Centre Social du Teil sur la restitution de l'enquête jeunesse
2. Validation du CR du Conseil Municipal du 11 février 2021
3. Approbation des comptes de gestion 2020
4. Présentation des comptes administratifs 2020 pour la commune, l'eau et l'assainissement
5. Délibération du compte 6232 – Fêtes et cérémonie
6. Organisation des élections Départementales et Régionales de juin 2021
7. Engagement du devis de restauration du tennis
8. Procédure de révision de la carte communale
9. Information sur le diagnostic Habitat de la Résidence l'Océane
10. Mise en place de Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
11. Questions diverses et d'actualités :
 - Information sur la nomination stagiaire
 - Information sur le Diagnostic de Performance Énergétique et ses conséquences
 - Demande de subvention Fréquence 7
 - Participation au concert « Les cordes en ballade »
 - Autres

Le Maire ouvre la séance en présentant les membres du Centre Social du Teil, Lucie RIPOLES et Martin FRAY

1. Intervention du Centre Social du Teil sur la restitution de l'enquête jeunesse

Lucie et Martin présentent les diverses missions du centre socioculturel CLEFS du Teil. Cette association propose des activités autour des loisirs, de l'accompagnement de projets et le dispositif « Aller vers » avec la caravane qui se déplace et propose des animations dans les quartiers et les villages. C'est le programme AGIR pour toute la jeunesse du département. Ce programme permet de rencontrer les jeunes, de connaître leurs ambitions ou leurs freins. Les CLEFS sont présents sur les réseaux sociaux.

Pour rencontrer la jeunesse d'Aubignas, les membres de l'association sont allés et retourneront au collège et au lycée. Environ 45 jeunes sont concernés. Il faut les solliciter, demander ce qu'ils veulent et comment ils veulent qu'on agisse dans leur quotidien. La caravane est venue dans le village d'Aubignas mais a eu peu de succès.

Constats : les jeunes se sentent bien dans leur village mais ne sortent pas pour se rencontrer. Depuis le séisme, les bus ne viennent plus jusqu'à Aubignas. De plus, avec la crise sanitaire, ils ont un manque de loisirs, de lien social et une baisse de motivation.

Le CLEFS propose de rencontrer les jeunes un samedi après-midi, plutôt en extérieur. La mairie propose un local qui pourrait servir de lieu de rencontres, d'échanges. Il est important que les jeunes fassent des actions et aillent au bout de leur projet (rencontrer le Maire par exemple).

2. Validation du CR du Conseil Municipal du 11 février 2021
CR validé à l'unanimité.

3. Approbation des comptes de gestion 2020

Les comptes de gestion nous sont transmis par la Trésorerie, les comptes administratifs concordent avec les comptes de gestion pour l'année 2020.

Vote du budget – section de fonctionnement.

Différence positive entre les crédits ouverts et les mandats émis
(60612) Énergie électricité, les dépenses augmentent chaque année.

Votés à l'unanimité.

4. Présentation des comptes administratifs 2020 pour la commune, l'eau et l'assainissement

- Commune

Total des dépenses de fonctionnement : **prévu : 506 311.83 € réalisé : 294 664.78 €**

Total des recettes de fonctionnement : **prévu : 328 941.00 € réalisé : 359 886.80 €**

Résultat **excédentaire** de fonctionnement : **242 592.85 €**

Dont résultat excédentaire de fonctionnement reporté de 2019 : 177 370.83 €

Total des dépenses d'investissement : **prévu : 177 692.26 € réalisé : 113 292.49 €**

Total des recettes d'investissement : **prévu : 313 039.93 € réalisé : 175 159.62 €**

Résultat **déficitaire** d'investissement : **- 58 480.54 €**

Dont résultat déficitaire d'investissement reporté de 2019 : - 120 347.67 €

Pour l'ensemble du budget communal : Résultat excédentaire de 184 112.31 €

L'excédent de fonctionnement vient financer le déficit d'investissement.

Un fond de roulement de 184 112 € permet de couvrir les dépenses de trésorerie.

Baisse de notre dette (un emprunt va s'arrêter en juillet 2021). On peut être en capacité d'en refaire un.

Voté à l'unanimité.

- Eau

Total des dépenses de fonctionnement : prévu : 105 104.64 € réalisé : 33 794.56 €

Total des recettes de fonctionnement : prévu : 43 949.04 € réalisé : 44 243.10 €

Excédent de fonctionnement : 71 604.14 €

Dont résultat excédentaire de fonctionnement reporté de 2019 : 61 155.60 €

Total des dépenses d'investissement : prévu : 74 418.89 € réalisé : 15 551.98 €

Total des recettes d'investissement : prévu : 60 351.17 € réalisé : 38 174.85 €

Excédent d'investissement : 36 690.59 €

Dont résultat excédentaire d'investissement reporté de 2019 : 14 067.72 €

Pour l'ensemble du budget de l'assainissement : résultat excédentaire de 108 294.73 €
comprenant l'investissement et le fonctionnement.

Les impayés sur l'eau sont peu fréquents.

Tout va bien puisqu'on est excédentaire en investissements et fonctionnements.

Les résultats des analyses d'eau sont visibles en faisant une recherche : analyse d'eau Aubignas

Voté à l'unanimité.

- Assainissement

Total des dépenses de fonctionnement : prévu : 17 291.49 € réalisé : 15 156.38 €

Total des recettes de fonctionnement : prévu : 16 025.21 € réalisé : 13 413.17 €

Déficit de fonctionnement : - 476.93 €

Dont résultat excédentaire de fonctionnement reporté de 2019 : 1 266.28 €

Total des dépenses d'investissement : prévu : 39 422.78 € réalisé : 7 296.28 €

Total des recettes d'investissement : prévu : 12 190 € réalisé : 20 645 €

Excédent d'investissement : 40 581.50 €

Dont résultat excédentaire d'investissement reporté en 2019 : 27 232.78 €

Pour l'ensemble du budget assainissement : résultat excédentaire de 40 581.50 €

Le déficit de fonctionnement de - 476.93 € sera comblée dans les recettes du budget de 2021,
l'investissement ne peut pas financer un déficit de fonctionnement.

Légèrement déficitaire car plus de dépenses que de recettes. Mais cette problématique a été un
peu anticipée en ayant augmenté l'abonnement de 2€ pour 2021.

Voté à l'unanimité.

5. Délibération du compte 6232 – Fêtes et cérémonie

Une délibération doit être prise pour justifier les dépenses liées aux « fêtes et cérémonie » (article 6232) suite à la clôture du C.C.A.S., une mise à jour de cette délibération est nécessaire afin d'intégrer les frais liés aux colis de fin d'année pour les aînés du village.

Votée à l'unanimité.

6. Organisation des élections Départementales et Régionales de juin 2021

13 et 20 juin 2021 : élections du conseil départemental et du conseil régional.

Deux personnes sont nécessaires au bureau de vote par tranche de 2 heures. Un planning sera à remplir.

Les membres du bureau doivent être présents au moment de l'ouverture et de la fermeture du bureau de vote.

Les conseillers doivent se libérer ces deux WE pour une bonne organisation des élections.

7. Engagement du devis de restauration du tennis

Le Maire demande l'autorisation de signer « en avance » pour que les travaux puissent démarrer en avril/mai. Le devis de « Tennis maintenance » a été retenu.

Votée à l'unanimité.

8. Procédure de révision de la carte communale

L'objectif de cette demande est de passer une parcelle communale classée en vocation agricole en constructible dans le but d'envisager la construction d'un commerce de type Bistrot de Pays pour renforcer le lien social de notre commune et augmenter l'attraction touristique de notre village.

Après avoir répertorié les bâtiments du village sans possibilité, une parcelle située au parking Ste Reine s'avère intéressante. Malgré son inutilité agricole, la DDT informe que pour changer la vocation agricole de cette parcelle la procédure de révision de la carte communale est nécessaire.

La discussion s'étend aussi sur la question de la rentabilité économique de l'aire de camping-car attenante à cette parcelle.

Le projet ne fait pas l'unanimité à ce jour.

Délibération reportée.

9. Information sur le diagnostic Habitat de la Résidence l'Océane

Un état des lieux a été fait par un professionnel. L'accumulation des situations d'insalubrité et de dangerosité a été notifiée. Le Maire a fait un courrier aux 3 associés des SCI. Tous les organismes compétents sont informés de la situation.

10. Mise en place de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

La composition de la CCID a été validée par le service des impôts. Seuls des élus ont été retenus. Cette commission doit statuer sur les situations des habitations qui ont changé.

11. Questions diverses et d'actualités :

- Information sur la nomination stagiaire

Lauriane GUINGUI, qui était en CDD jusqu'à présent en tant que Secrétaire de Mairie est désormais stagiaire sur son poste pour être titularisée dans un an. Nous la remercions et la félicitons pour son travail formidable.

- Information sur le Diagnostic de Performance Énergétique et ses conséquences

Ce diagnostic concerne le gîte saisonnier qui est passé en location à l'année. D'après le DPE, le logement est classé pour la consommation énergétique en G. Un courrier d'information sera adressé à notre locataire.

Demande de subvention

- Fréquence 7

Subvention refusée.

- Secours populaire d'Aubenas

Subvention refusée.

- Participation au concert « Les cordes en ballade »

La Pie sur l'Amandier organise le 17 juillet le concert : « Cordes en ballade ». Une subvention permet déjà de financer le verre de bienvenue et la visite du village. L'association demande le financement du concert qui revient à 500€.

Participation acceptée.

- Installation d'une éducatrice, comportementaliste canin.

L'éducatrice demande la possibilité d'utiliser le terrain de foot (20m x 10m). Des questions se posent concernant l'assurance, la sécurité, l'organisation de l'installation du matériel.

Une « location gratuite » est proposée jusqu'au 31 décembre 2021.

Une rencontre doit être organisée avec le porteur de projet et les membres du bureau pour éclaircir ces points

- Autres

- Deux employés municipaux sont en arrêt maladie. Il a fallu s'organiser pour assurer leur remplacement.
- La porte du réservoir d'eau a été fracturée. Il a fallu vérifier qu'il n'y a eu aucun acte de malveillance et changer le verrou.
- Chemin de Rabayas : présentation de la problématique de déplacement du chemin.

Date du prochain Conseil : vendredi 9 avril à 20h30.

Fin de séance 00h30.
La secrétaire de séance.